

gageure pour nos syndicats, nos entreprises et nos gouvernements.

Environ un quart de la population active féminine est employé à temps partiel, mais beaucoup doivent abandonner pour cela des avantages marginaux dont peuvent jouir le reste de la population active, simplement parce qu'on ne s'est pas encore mis d'accord pour adopter un véritable régime de travail à temps partiel. Si l'emploi à temps partiel était plus généralisé, il profiterait aux parents et leur permettrait de mieux utiliser leurs talents, d'améliorer les revenus familiaux, tout en se consacrant aux activités familiales. Ainsi, il ne formerait plus ce groupe d'isolés et de solitaires dont nous entendons parler, coupé dans la journée du reste du monde parce qu'il faut rester à la maison pour les enfants.

● (1642)

Nous touchons ici aux aspects sociaux et humains du problème. Beaucoup de spécialistes de la santé mentale recommandent actuellement aux jeunes mères de travailler à temps partiel pour les aider à surmonter le sentiment d'impuissance de ne pouvoir se servir de leur éducation et de leur formation et le manque de contact et de stimulation qu'elles ressentent quand elles deviennent mères. Ne dit-on pas que la société industrielle occidentale a fait de la maternité un état de solitude et d'isolement? La société peut contribuer à raviver la vie communautaire et à diminuer cet isolement et les problèmes qui l'accompagnent, la tension nerveuse, l'alcoolisme, toute la kyrielle des problèmes sociaux que nous connaissons tous et que nous associons aux mères ou aux femmes au foyer.

Je reconnais avec le député de Bellechasse que bien des familles ont besoin d'un revenu plus élevé que le seul salaire du père, même si, dans bien des cas, il s'agit de savoir s'ils ont vraiment besoin du revenu ou s'il faudrait simplement qu'ils modifient leur mode de vie de façon à vivre d'après leurs moyens. Tout le monde sait que nous nous sommes engagés à aviser à tous les moyens que nous offre notre régime fiscal et notre régime de sécurité du revenu pour aider les familles qui, tout en faisant de leur mieux, n'ont pas un revenu suffisant et vivent dans la misère. Nous songeons aux mères seules, qui sont l'unique soutien de famille et dont les deux cinquièmes touchent des revenus qui les placent dans la catégorie des défavorisés. C'est un autre aspect du problème dans une société de plus en plus riche, un autre aspect du paradoxe de notre façon actuelle de vivre.

Il serait ironique, monsieur l'Orateur, que nous acceptions une motion visant à renvoyer les femmes à la place qui est censée leur revenir, parce que nous avons du chômage à l'heure actuelle. Les femmes n'ont pas causé le problème. Nous avons besoin des femmes pour aider avec les hommes à résoudre le problème. Nous avons besoin de femmes dans le gouvernement ainsi que dans tous les secteurs de la société aux postes d'organisation et de décision. Les femmes et les hommes de tous les âges peuvent faire un apport à notre société en tant que membres d'une famille et travailleurs sérieux et en tant que bons citoyens. Le député a déclaré qu'il croit en une rémunération égale pour un travail égal. Il est très difficile d'appliquer ce principe si l'on croit que les femmes n'ont vraiment pas leur place dans la population active.

Allocation à la femme au foyer

La société doit récompenser le travail qu'inspire l'amour, le dévouement, mais la question est de savoir qui doit s'en charger et comment procéder. Ce sont des questions importantes que la Chambre doit étudier plus à fond. Je vous remercie encore une fois, monsieur l'Orateur, de l'occasion que vous m'avez donnée de débattre ces questions importantes à la Chambre avec mes honorables collègues.

M. Paul E. McRae (Fort William): Monsieur l'Orateur, je me réjouis de pouvoir donner mon avis sur ce sujet qui me semble beaucoup plus important que bien d'autres qui ont été débattus à la Chambre. Nous passons, semble-t-il, beaucoup de temps en discussions byzantines sans consacrer guère de temps aux questions fondamentales et essentielles qui touchent le foyer, la famille et la vie de la plupart des Canadiens. Je félicite le député de Bellechasse (M. Lambert) d'avoir présenté cette motion.

Cette motion vise, évidemment, à faire régner une plus grande équité au sein de la société canadienne, et elle arrive à point. Je crois que la majorité des pays industrialisés de l'Ouest ont réalisé d'importants progrès, depuis 15 ou 20 ans, vers la réalisation de cet objectif d'équité pour garantir que tous les membres de la société se trouvent dans une situation assez équitable et pour leur assurer une forme de revenu annuel garanti. Cette motion va précisément en ce sens.

Malheureusement, la plupart des économies occidentales, dont celle du Canada, ont traversé des jours difficiles dans les années 1970, c'est-à-dire à compter de 1973 ou 1974, car elles ont été durement touchées par l'exode massif de capitaux vers les pays de l'OPEP dont elles ne se sont d'ailleurs pas tous relevées. Le Canada accusait à l'époque un déficit de 11 milliards de dollars qu'on a souvent cherché à attribuer aux trop nombreuses mesures sociales qui faisaient passer les dollars d'un porte-monnaie à un autre. Je ne suis pas d'accord et j'estime que ce genre de transferts est important et qu'à cet égard, le débat lui aussi est important.

Je m'étonne que les partis d'opposition, surtout les conservateurs, parlent de la nécessité de pratiquer l'austérité dans ces domaines en suggérant de réduire les allocations familiales, par exemple. Je suis également étonné qu'en parlant de la motion, personne n'ait pensé que les coûts que comporte cette proposition étaient passablement élevés. Mais cela n'empêche pas que c'est une motion qui mérite d'être débattue et je crois personnellement que nous devrions songer aussi à instaurer un genre de revenu garanti.

M. McGrath: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au député.

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le député de Saint-Jean-Est invoque le Règlement.

M. McGrath: Je me demandais simplement si le député me permettrait une question, monsieur l'Orateur. Il est très respectable et très honnête, et loin de moi l'idée de croire qu'il ait voulu induire la Chambre en erreur. Notre parti n'a jamais prôné la réduction des allocations familiales. Nous sommes au contraire très favorables au maintien du caractère universel de notre régime d'allocations familiales.